Collecte pour la constitution de la bibliothèque centrale de l'enseignement primaire.

Numéro d'inventaire : 1978.03827
Auteur(s) : Jules Ferry
Beuzeval
Type de document : texte ou document administratif
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1879
Description : Feuille simple manuscrite.
Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 201 mm
Notes : Circulaire ministérielle transmise par l'inspecteur et recopiée par l'instituteur de Routot (Eure).
Mots-clés : Musée pédagogique et ses successeurs
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2

Statistiques et pédagogie.

Bibliothèques scolaires et populaires S.

Paris le 30 Mai 1879.

Monsieur le Recteur,

Vous connaissez déjà mon rapport du 13 mai à M. le Président de la République et le décret conforme portant création d'un Musée pédagogique et d'une bibliothèque centrale de l'enseignement primaire.

Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur l'utilité de cette institution, pour diriger le mouvement très-marqué qui se produit en faveur de l'instruction populaire.

J'ai décidé qu'il y serait constitué une collection aussi complète que possible des documents propres à établir bibliographiquement l'histoire de l'Enseignement primaire en France en remontant aussi loin qu'on pourra. Je vous rappelle en conséquence la circulaire d'un de mes honorables prédécesseurs, en date du 14 xbre 1792, et je vous prie de faire rechercher activement dans les bibliothèques publiques de votre Académie les ouvrages imprimés ou manuscrits, monographies locales, statistiques rapports qui ont trait aux écoles primaires ou à ce qu'on appelait avant 1789: Petites écoles, Ecoles de charité, etc.... Vous m'en enverrez la liste et quand il me sera possible d'obtenir les documents, j'en [illegible] ai, s'il y a lieu, prendre des copies.

Indépendamment des renseignements que vous fourniront MM. les Inspecteurs d'Académie, vous pourrez faire appel aux lumières des Présidents et des Bibliothécaires des sociétés savantes. Je suis convaincu qu'ils vous prêteront à cet égard un concours aussi empressé qu'utile et vous voudrez bien les remercier d'avance en mon nom.

J'attache à ces recherches une très-sérieuse importance et je vous prie de m'en faire connaître les résultats avant le 10 juillet prochain.

Recevez etc

En marge est la note suivante :

M. l'Instituteur du chef-lieu est prié d'adresser une copie de cette circulaire aux instituteurs du canton et de les engager à me répondre pour le 20 juin.

Signé : Beuzeval

Pour copie conforme.

L'Instituteur de Bouttot.

M.N.E.